



Communiqué de presse

10 janvier 2019

Suppression des allocations familiales : les enfants issus des familles pauvres ciblés par le gouvernement !

Laurence
Guillermou

chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

108/110, avenue
Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Depuis quelques semaines, la FCPE voit réapparaître la tentation des vieilles recettes : supprimer les allocations familiales. Vouloir supprimer celles des parents d'enfants à problèmes dans les établissements scolaires établit un curieux lien entre enfants à problèmes = parents pauvres = suppression des allocations !

De fait, sont exclus de cette mesure plus de 3 millions de familles qui n'ont qu'un seul enfant et ne touchent donc pas les allocations familiales, ainsi que les familles avec plus d'un enfant et au-dessus du seuil d'éligibilité. On pourrait s'imaginer que l'idée du gouvernement cible les jeunes des familles qui ont besoin des allocations familiales pour boucler leur fin de mois. Ou que l'absentéisme, la violence ou le décrochage sont l'apanage des jeunes issus de ces familles. Cette mesure, si elle voit le jour, serait avant tout une mesure anti-pauvres.

En outre, toucher les familles au portefeuille n'est aucunement une politique éducative, et encore moins une politique d'accompagnement à la parentalité. L'arsenal des mesures éducatives, des sanctions et des punitions, disponible pour les élèves dans les établissements scolaires est déjà suffisant. Dans les cas les plus graves, c'est à la justice et aux juges de faire leur travail.

Ni éducative, ni sociale, ni égalitaire, cette mesure ne concerne in fine que les familles qui touchent effectivement les allocations familiales.